

DES MEDIA AU SERVICE DE L'IDÉOLOGIE OFFICIELLE DE L'ÉTAT

Les étrangers de passage en Turquie ou des observateurs critiquant certains aspects de la politique de ce pays sont souvent choqués par le contenu ultra-nationaliste et militariste des principaux médias turcs et la virulence des campagnes de presse qu'ils orchestrent. Ils observent en même temps que certains de ces médias n'hésitent pas à critiquer tel ou tel ministre, voire le Premier ministre. Pour comprendre le système turc, il faudrait prendre en compte le fait que hormis certaines publications d'opposition de gauche ou islamiste, *les grands médias turcs sont au service de l'État et de son idéologie officielle nationaliste* (d'Atatürk).

La police politique (MIT) et l'état-major, qui disposent d'un vaste réseau d'honorables correspondants influents, veillent en permanence à ce qu'ils considèrent comme «*les intérêts supérieurs de l'État*» et lancent des campagnes de presse orchestrées contre «*les ennemis extérieurs et intérieurs du pays*». Parmi les victimes célèbres de ces campagnes : Nelson Mandela, «*coupable*» d'avoir refusé un Prix Atatürk de la Paix lui semblant déplacé dans un pays martyrisant sa population kurde; Mme. Miterrand, le sénateur Edward Kennedy, le leader social démocrate allemand R.Scharping, etc... Ce quadrillage des médias est suffisamment subtile pour tolérer dans chaque journal quelques éditorialistes libéraux critiquant, au nom d'une autre conception du «*patriotisme*», la politique officielle. Ceux qui franchissent la ligne rouge (critique d'Atatürk et du nationalisme, défense des Kurdes) sont, comme Koray Düzgören de *Hürriyet*, Ahmet Altan de *Milliyet* ou Ismet Imset de *Turkish Daily News*, licenciés illico, souvent sur un simple coup de téléphone d'un responsable de l'état-major des armées.

La concentration facilite aussi un contrôle plus efficace des médias. Deux groupes se partagent l'essentiel de ce marché. Le groupe Dogan, avec les quotidiens à grand tirage *Hürriyet* et *Milliyet*, qui ont chacun leur propre chaîne de télévision; et le groupe Dinç avec notamment les quotidiens *Sabah* et *Yeni Yüzyıl* ainsi que la chaîne de télévision ATV. Les industriels contrôlant ces deux groupes ont par ailleurs des intérêts considérables dans des secteurs dépendant des commandes de l'État et de l'armée. Celle-ci convoque d'ailleurs régulièrement les directeurs des journaux et les télévisions pour des «*briefings*» au cours desquels on leur indique «*la façon de traiter les questions touchant aux intérêts de la nation et de sa défense*». Il est par exemple «*déconseillé*» de publier sur «*les événements du Sud-Est*» (Kurdistan) d'autres informations que les communiqués des autorités militaires. Et «*la grande presse*» applique à la lettre cette directive.

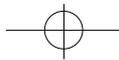
Enfin, par une politique très généreuse de subsides et de prêts avantageux, le gouvernement a pu s'assurer du soutien de ces médias de grande audience. Les tribunaux et la police se chargent d'étouffer les quelques voix discordantes, comme le quotidien pro-kurde *Özgür Gündem* interdit après l'assassinat d'une dizaine de ses journalistes et le plasticage de ses locaux par la police.

Malgré la diversité de ses titres, les journaux et radio-télévisions turcs qui forment l'opinion publique, sont en vérité, à quelques rares exceptions près, au service de l'État, de ses organes et de son idéologie. Sur un coup de sifflet des «*organes*» cette puissante machine de lavage de cerveau peut se mettre en branle pour dénigrer et diaboliser tel ou tel opposant jugé «*iconoclaste*», «*traître à la patrie*» ou présenter comme «*un ennemi de la Nation turque*» telle personnalité étrangère critiquant une exaction de l'armée ou de la justice turque ou exprimant des vœux pour l'amélioration du sort des Kurdes en Turquie.

Dans son étude annuelle sur l'état de la liberté de presse à travers le monde, rendue publique le 4 mai à Washington, l'organisation spécialisée américaine *Freedom House* souligne cette dépendance des médias turcs et classe la Turquie dans la **catégorie des pays n'ayant pas de presse libre**. Selon cette étude intitulée «*The Presse : Pressed and Oppressed*» les lois et réglementations turques influencent gravement le contenu des médias de ce pays, qui subissent également de lourdes pressions politiques.

Sur le pan des actions répressives (assassinat de journalistes, auto-censure, harcèlement, expulsion, violence contre les journalistes et les locaux des journaux) la presse écrite turque obtient la note de 20 sur 20, 20 étant la pire des notes. Dans le classement général, sur cent pays étudiés, la Turquie arrive en 73^{ème} position, loin derrière les pays d'Amérique du Sud (Bolivie, 17^{ème}; Argentine, 29^{ème}), d'Europe orientale (Bulgarie, 39^{ème}; Grèce, 26^{ème}; Croatie, 56^{ème}) et même de nombreux pays africains (Ouganda, 38^{ème}; Burkina Faso, 37^{ème}; Madagascar, 44^{ème}; Zimbabwe, 59^{ème}), Haïti (51^{ème}), l'Arménie (57^{ème}), l'Azerbaïdjan (69^{ème}), le Kuwait (70^{ème}) et le Tchad (72^{ème}) ont selon l'étude de *Freedom House*, une presse plus libre que la Turquie qui peut se consoler de devancer les pays comme l'Iran, la Libye, le Turkménistan, la Chine et l'Irak! Piètre consolation pour un pays membre du Conseil de l'Europe et de l'OTAN et candidate à l'Union européenne.

* * *



LE GOULAG TURC

EN DIX PORTRAITS

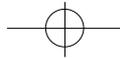
«Depuis 70 ans la population de Turquie s'est habituée à la dictature et au système d'oppression. La dictature d'Hitler n'a duré que 12 ans. La nôtre sévit depuis sept décennies. Pour la justifier, nos dirigeants prétendent que le peuple n'est pas prêt à la démocratie, qu'il n'y comprend rien. Est-ce qu'ils y ont compris quelque chose, eux ? Avec de telles prétentions, depuis 70 ans ils humilient et insultent le peuple en décrétant que celui-ci ne comprend pas la démocratie. Et voilà où ils nous ont conduits ! Ils ont transformé le pays en une vaste prison à ciel ouvert. Vous voulez maintenant m'enfermer derrière des murs d'une petite prison, à l'intérieur de cette vaste prison parce que j'ai exprimé mes opinions dans un journal allemand ? Eh bien, faites-le, Messieurs les juges !».

Cette charge véhémement de l'écrivain Yachar Kemal, contre le régime turc, prononcée le 13 juillet 1995 lors de sa comparution devant la Cour de sûreté de l'Etat d'Istanbul, peut paraître «exagérée» à ceux qui ne connaissent de la Turquie que ses sites touristiques, son affable personnel diplomatique ou ses intellectuels d'Etat. Pas à ses hommes politiques et intellectuels dissidents broyés par le système qui, comme Nazim Hikmet ou Yilmaz Güney, comme de milliers d'autres, moins illustres, ont dû finir leurs jours en exil lors qu'ils ne furent pas fauchés par les balles de l'un de ces insaisissables escadrons de la mort et autres supplétifs de la police ou mis à mort par des tortionnaires d'Etat. Les Kurdes, qui ont dû passer 49 des 72 années de la République turque sous des régimes d'exception (loi martiale, état de siège, etc.), livrés, sans recours, à l'arbitraire total de l'armée et de la police, qui subirent tant de massacres, de déportations, de déplacements forcés, de destruction de leurs villages par milliers dans les années 1920-1930 puis, à nouveau, depuis 1992, ne peuvent que souscrire à ces propos de l'écrivain Kemal, contraint, au soir de sa vie, à se faire pamphlétaire pour dénoncer le calvaire de la population kurde et l'hypocrisie et la complaisance des alliés occidentaux d'Ankara se contentant de quelques protestations verbales face à ce drame.

Le tiers du territoire de la Turquie, peuplé de Kurdes, est transformé en une zone libre de chasse à l'homme, qualifiée récemment de «*Kurdish Killing Fields*» par un éditorialiste de *New York Times*. L'armée, la police, les milices et autres forces paramilitaires turques peuvent y abattre qui elles veulent, en toute impunité et sans aucune forme de procès; il leur suffirait de ranger les victimes dans la catégorie

fourre-tout de «terroristes tués au cours des affrontements». Elles peuvent aussi se livrer au pillage des biens, au saccage, aux viols, aux tortures les plus atroces et les plus sadiques. Elles peuvent brûler au lance-flammes des villages, bombarder par des chasseurs bombardiers des forêts et des villages, mitrailler à partir des hélicoptères des civils sans défense, massacrer femmes et enfants kurdes. En toute impunité et dans le silence car la région est soumise à un *black-out* total. Les observateurs et les médias n'y sont pas autorisés. L'armée a pu interdire au Premier ministre Çiller et à M. Baykal de se rendre dans la ville de Lice (située à 70 km de Diyarbakir) qu'elle venait de détruire (voir Lice, ville interdite dans la partie *Documents*). Un secrétaire d'état-adjoint américain, M. John Stattuck, en mission à Diyarbakir, en octobre 1994, désireux de se rendre dans la province de Dersim (Tunceli) où une vaste opération de destruction de villages était en cours reçut à son tour un refus catégorique des généraux turcs pourtant armés par Washington.

Ceux qui pouvaient localement témoigner du sort de la population, dénoncer ces massacres et destructions furent massivement éliminés. 3840 civils, avocats, enseignants, syndicalistes, étudiants ont ainsi été assassinés par des escadrons de la mort où achevés dans des centres de torture, écrit le quotidien turc *Milliyet* dans son édition du 11 décembre 1994. D'autres, par dizaines de milliers, furent détenus pour des garde-à-vue de 30 jours au secret et systématiquement torturés dans un but de terrorisation et d'intimidation, tout comme à l'époque des sultans turcs dans les régions troublées on empaillait un groupe de sujets choisis au hasard pour terroriser le reste de la population.



Dans cette masse énorme de personnes gardés-à-vue, près de 12.000 ont été déferées devant les Cours de sûreté de l'Etat. Plus de 85% de ces prisonniers politiques ont été condamnés à de lourdes peines de prison pour «*collaboration avec l'organisation terroriste PKK*», en vertu de l'article 168 du Code pénal turc.

Quand on sait que ce même article a été utilisé contre les députés kurdes par la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara qui a pu, dans un procès qualifié de «*kafkaïen*» par des observateurs internationaux, les condamner pour «*collaborations avec le PKK*» on peut facilement imaginer le caractère caricatural et sommaire des procès se tenant dans l'indifférence de l'opinion devant des cours de sûreté de l'Etat des provinces kurdes aboutissant à ces condamnations en série. Un grand nombre de prévenus refusent d'ailleurs de présenter leur défense devant cette parodie de justice. Il est probable que certains de ces 12.000 prisonniers soient des sympathisants ou des partisans du PKK. Mais un Etat de droit digne de ce nom doit-il juger des sympathies ou de intentions supposées à la place des **actes** ? Or, il est de notoriété publique en Turquie, que les forces turques ne font pas de quartier: ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont impliqués dans des affrontements ou dans des actes de violence sont abattus dès leur capture, sans arrestation ni procès.

A l'en croire des témoignages de soldats turcs publiés dans la presse d'opposition, les commandants de certaines unités turques ont même établi un sinistre système de primes: ils versent des récompenses à leurs soldats en fonction de têtes et de paires d'oreilles kurdes coupées qu'ils rapportent.

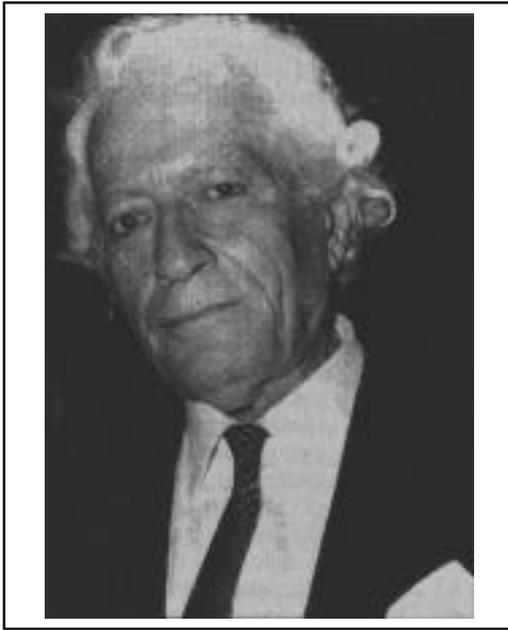
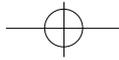
Ces horreurs n'ont déclenché aucune enquête ni sanction dans les rangs de l'armée et de la police. Une commission d'enquête parlementaire sur les «*meurtres mystérieux*» a dû déclarer forfait devant le refus de coopération de l'armée et du ministère de l'intérieur. En octobre 1994, une centaine de maires de villages de la province kurde de Tunceli arrivèrent à Ankara pour dénoncer la destruction par l'armée de leurs villages et les massacres de civils perpétrés. Le Premier ministre a voulu leur faire croire qu'en fait c'était des «*terroristes du PKK déguisés en soldats turcs*» qui étaient venus brûler leurs villages. Aux maires faisant remarquer que ceux qui avaient brûlé et détruit leurs villages étaient venus à bord d'hélicoptères militaires, Mme. Çiller n'a pas hésité d'affirmer : «*Nous avons des informations selon lesquelles le PKK a acheté des hélicoptères en Arménie et en Russie, ils sont venus de là-bas*».

La frontière arménienne étant à 400 km de Tunceli et toute cette région kurde étant quadrillée par 350.000 soldats et gendarmes turcs, la réponse du Premier ministre, si elle était sérieuse, signifierait l'incurie et le forfait complets de l'armée et aurait dû conduire à la démission de ses chefs. Mais il s'agit, une fois de plus, d'un recours tragico-mique à la **désinformation**.

Une désinformation que dans sa lettre reproduite dans ce dossier le président Özal recommandait chaudement à son Premier ministre. Un député kurde de Mus, Sirri Sakik, dans une conférence de presse donnée en octobre 1993 à Paris, avait donné un autre exemple frappant de cette désinformation gouvernementale. Ayant appris par la télévision qu'une famille entière avait été sauvagement massacrée par le PKK, dans un village de Mus, qui se trouve être le sien, il se rend dans son village, interroge les survivants et établit que ces six membres de sa parenté ont été brûlés vifs dans leur maison par une unité de l'armée. Quand, de retour au Parlement, il interroge le gouvernement à ce sujet, la classe politique turque et les médias l'accusent d'être «*un allié du terrorisme*» car «*il est impossible que l'Etat et l'armée massacrent des citoyens* ». Le courage de M. Sakik lui a valu de se retrouver en prison avec d'autres députés kurdes.

Le PKK, à l'évidence coupable du meurtre des membres des familles des miliciens pro-gouvernementaux, et de fonctionnaires civils turcs, a bon dos. Dans une région soumise à son arbitraire l'armée peut mettre à son compte toutes les atrocités qu'elle commet dans le cadre de sa **politique de terre brûlée et de terrorisation des Kurdes**. Elle croit ainsi pouvoir faire d'une pierre deux coups : casser un maximum de Kurdes «*suspects*» et attribuer ces tueries au PKK pour se poser devant l'opinion en «*défenseur des citoyens d'origine kurde contre les actions terroristes du PKK*»)

Malgré des menaces pesant sur leur vie, des députés kurdes, des écrivains, des journalistes et des universitaires turcs et kurdes ont eu le courage de dénoncer cette version militaire, érigée en vérité l'Etat, dangereuse pour la paix civile et pour la cohabitation des peuples kurde et turc. Certains payèrent de leur vie ce courage. D'autres peuplent actuellement la partie visible — celle de la catégorie des prisonniers d'opinion incarcérés à Ankara et à Istanbul — de l'**énorme iceberg du Goulag turc**. Voici, en 10 portraits, quelques figures représentatives de ce Goulag turc :



MUSA ANTER Le Poète assassiné

Ecrivain, dramaturge et poète kurde, chantre de l'amitié turco-kurde, Musa Anter a été assassiné le 20 septembre 1992, à l'âge de 74 ans, par un escadron de la mort près de la ville de Diyarbakir où il se trouvait pour participer à une «semaine culturelle». Sa défense des droits culturels de la communauté kurde lui avait valu une dizaine de séjours dans les prisons turques. Figure de proue de l'intelligentsia kurde, il était également très estimé parmi les intellectuels turcs. Extrait de l'hommage rendu par Yachar Kemal. :

«Je ne pouvais pas croire qu'aucun homme, fût-il sanguinaire, tortionnaire ou bourreau ayant à son actif des centaines de meurtres, eût pu s'en prendre à des gens comme Musa Anter. J'ai connu Musa Anter quand je devais avoir vingt-trois ans. Notre amitié durait depuis cette époque. C'était un homme qui portait toujours un regard optimiste sur le monde. Même aux jours les plus noirs, les plus oppressants, il était toujours radieux, toujours plein d'espoir et toujours ferme dans ses convictions. Il cherchait et trouvait dans l'homme le plus infâme un côté positif et s'appliquait à comprendre et à aimer cet homme à cause de son infime côté positif. Il cherchait et finissait par trouver une lueur au bout des ténèbres les plus profondes et au milieu du pessimisme le plus dense il rayonnait d'espoir.

Il appartenait à un peuple éprouvé qui a connu tant de souffrances, tant de persécutions et qui n'a pas été vaincu par l'oppression, la douleur et les humiliations. Il incarnait le rayonnement et l'honneur de ceux qui, malgré tout, n'ont pu être vaincus et n'ont pas courbé l'échine. C'est le sentiment de fierté de n'avoir jamais accepté la soumission qui fondait en grande partie son exceptionnelle personnalité. Il croyait en la culture de

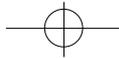
son peuple. Il croyait également que sa culture apportait une contribution à la culture universelle. Il n'a jamais été raciste. Il n'a pas mélangé le nationalisme et le racisme. Il est resté jusqu'au bout socialiste et démocrate. Il s'opposait de tout son être à l'anéantissement de sa culture et de son identité. Son combat a duré, sans discontinuité, jusqu'à la fin, jusqu'à sa mort. C'est d'ailleurs pour cela qu'il est mort. Il n'a pas pu voir la fin de son combat, mais il a vu son rayonnement.

Ceux qui l'ont tué, l'ont fait tuer, ont fait du mal à la Turquie aussi. Tout comme ceux qui ont attaqué la ville de Sîrnak et l'ont réduite en ruines, comme ceux qui ont provoqué un bain de sang à Gôle. Comme ceux qui ont transformé l'Anatolie Orientale en un lac de sang».



İSMAİL BEŞİKÇİ Deux siècles de prison pour délit d'opinion

Sociologue et universitaire âgé de 56 ans. Auteur des nombreux ouvrages critiques sur la société kurde, sur la thèse turque de l'histoire et sur les divers aspects de l'idéologie officielle de l'Etat turc. 27 de ses 31 livres ont été interdits. Ses écrits lui ont valu une cascade de procès. A ce jour, selon un décompte établi par le *Turkish Daily News* du 17 novembre 1995, le total des peines prononcées contre lui atteint 200 ans de prison et des cours de sûreté de l'Etat turque continuent d'instruire d'autres procès contre lui. Actuellement incarcéré à Ankara, M. Beşikçi, qui a **déjà passé 14,5 ans dans les prisons turques**, est résolu à poursuivre son combat pacifiste pour la défense des Kurdes «au nom du débat scientifique qui ne saurait admettre de tabous et interdictions et



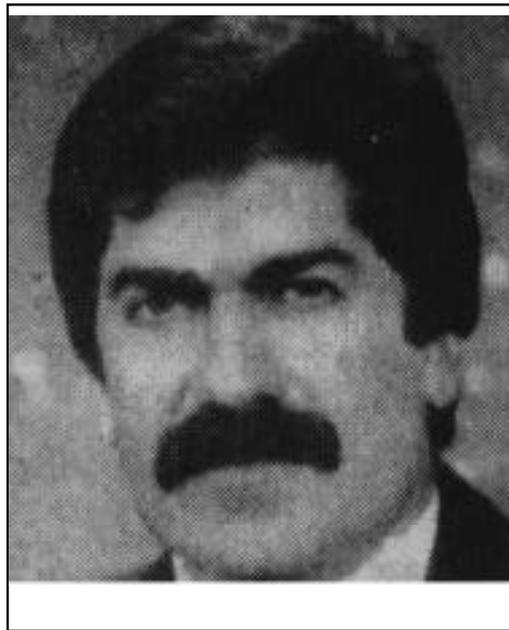
pour sauver l'honneur du peuple turc. Il fustige le manque de courage civique des intellectuels turcs qu'il qualifie de «*plumitifs au service de l'Etat*». Le sociologue turc a jusqu'ici refusé les distinctions et prix des droits de l'homme proposés par des organisations occidentales pour «*dénoncer l'hypocrisie de ces pays dont les gouvernements arment et financent une Turquie coupable de la destruction du peuple kurde tandis que des ONG veulent se donner bonne conscience en récompensant quelques victimes de cette politique féroce*». Seule exception à cette règle : les pays scandinaves qui ne vendent pas d'armes à la Turquie. Il a de ce fait accepté, en septembre 1995, le Prix annuel pour la liberté d'expression décerné par l'Union des écrivains norvégiens.



MEHDI ZANA

Déjà 15,5 ans passés en prison pour la défense de l'identité kurde

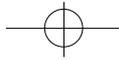
Militant pacifiste des droits du peuple kurde, Mehdi Zana, 55 ans, fut maire de la capitale kurde Diyarbakir de 1977 à 1980. Il a, depuis 1971, déjà passé 15,5 ans de son existence dans les prisons turques. En mai 1994 il fut condamné à une nouvelle peine de 4 ans de prison pour son témoignage devant une commission des droits de l'homme du Parlement européen, puis à 2 ans de prison pour un discours prononcé à Istanbul et à 2 ans pour un recueil de poèmes d'amour en kurde. Il est actuellement incarcéré à la prison d'Ankara. 3 de ses 4 livres ont été saisis et interdits. L'un de ses ouvrages, publié en français, sous le titre «*La Prison n° 5, onze ans dans les geôles turques*» (Editions Arléa, Paris), est un témoignage terrible sur la torture en Turquie.



MEHMET SINCAR

Député kurde assassiné

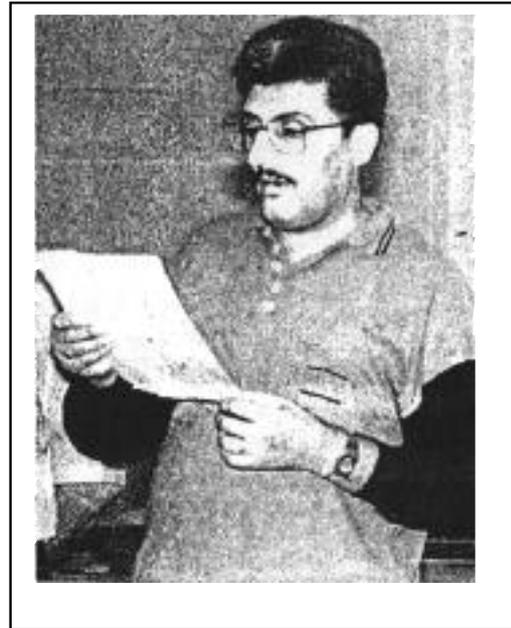
Il aurait pu, comme la plupart de ses collègues du Parlement, utiliser les privilèges et facilités de ses fonctions de député pour s'enrichir rapidement en jouant les intermédiaires dans l'obtention de contrats et marchés publics puis, au terme de son mandat, aller couler des jours tranquilles et prospères dans une métropole turque. Mais le député de Mardin avait une autre opinion de son métier. Elu du peuple, il voulait exprimer au mieux les aspirations et les doléances de la population. Cela lui valut la haine des unités spéciales de l'armée. Alors même qu'ils se trouvait à Batman, avec d'autres responsables de son Parti de la Démocratie (DEP), pour participer aux funérailles du président de la fédération locale de son parti, assassiné le 1^{er} septembre 1993 par un escadron de la mort, il tomba le 4 septembre, à l'âge de 41 ans, dans une rue commerçante de la cité pétrolière kurde, sous les balles d'autres tueurs. Il devenait ainsi le 54^{ème} dirigeant du DEP à être assassiné impunément en Turquie. Les tueurs n'ont évidemment pas été arrêtés. Des individus se réclamant d'une mystérieuse «*brigade turque de vengeance*» appelèrent certains journaux pour affirmer que «*tous les 17 députés du DEP, à commencer par Leyla Zana, allaient être assassinés de la sorte car en Turquie il n'y a pas de place pour les traîtres kurdes*». Présente à Batman mais retenue par la fatigue L. Zana n'avait pu accompagner son collègue dans sa visite du marché échappant ainsi à une mort programmée. Lors de funérailles de M. Sincar il y eut encore une nouvelle tentative au lance-roquettes contre elle. La maison où elle devait se trouver a été endommagée mais ne s'y trouvant pas en ce moment-là elle a pu, cette fois encore, échapper aux commandos de l'armée turque.



LEYLA ZANA
Une députée
«prête à mourir pour ses idées»

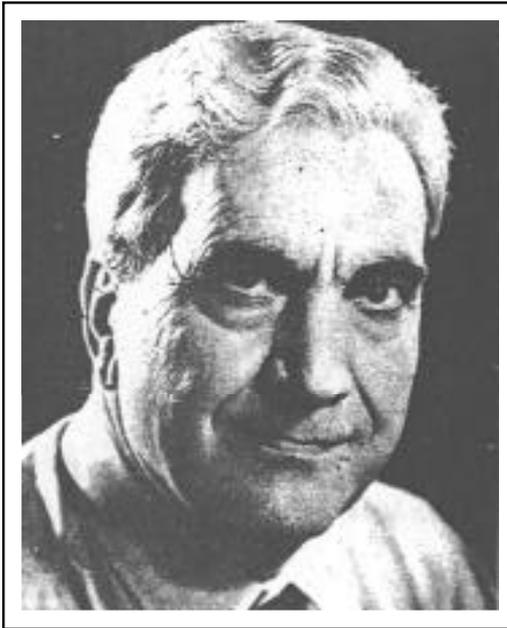
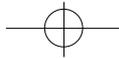
À 34 ans cette première femme députée kurde de l'histoire de la Turquie n'a plus besoin d'être présentée en Europe. Après avoir passé 11 années de son jeune âge devant les portes de prisons turques où son mari Mehdi était détenu, subi nombre d'exactions, de privations et d'humiliations, elle anima d'abord un mouvement de femmes de prisonniers contre la torture et pour le respect de la dignité humaine, puis milita au sein de la section de Diyarbakir de l'Association des droits de l'homme. Elue, en octobre 1991, triomphalement députée de Diyarbakir elle choqua l'establishment turc en ponctuant son sermon d'investiture par une phrase en kurde sur la fraternité kurdo-turque. Témoin infatigable du drame kurde, accompagnant les médias et missions occidentaux dans les provinces kurdes pour leur montrer les atrocités commises par l'armée, multipliant déclarations et interventions à l'étranger elle devint rapidement la bête noire de l'armée. Ses portraits servaient de cibles de choix dans les stands de tir de l'armée et de la police. Echappant de justesse à deux tentatives d'assassinat, elle fut, au retour d'une tournée d'information en Europe, privée de sa levée d'immunité, arrêtée et incarcérée à la prison d'Ankara avec cinq autres députés kurdes. Elle purge actuellement une peine de 15 ans, confirmée par la Cour de Cassation turque ; trois de ses collègues députés, Hatip Dicle, Orhan Dogan et Selim Sadak, condamnés également à 15 ans de prison sont, eux aussi, incarcérés à Ankara. *«J'aime la vie. J'ai deux enfants, un mari et des amis que j'aime beaucoup. Mais mon amour de la Justice est encore plus grand et, s'il le faut, je suis prête à mourir*

pour mes idées» avait écrit dans un retentissant article paru dans le Washington Post du 3 décembre 1994, celle qui est considérée comme *«la Pasionaria des Kurdes»* pour résumer le sens de son combat et sa philosophie. Pressentie pour le Prix Nobel de la Paix, Leyla Zana a reçu le Prix Sakharov pour la liberté d'esprit décernée le 9 novembre 1995 par le Parlement européen.



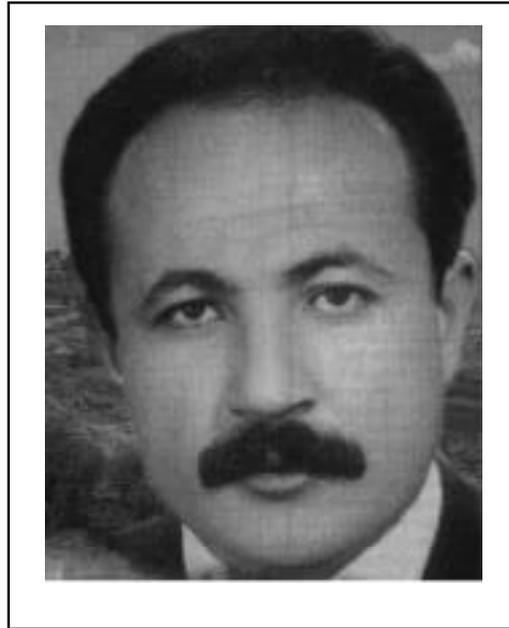
RECEP MARA..LI
Un éditeur qui a déjà
passé 15 ans en prison

Publier des livres sur les Kurdes est un métier aussi risqué que de les écrire. L'éditeur et journaliste kurde Recep Marasli, 39 ans, est bien placé pour le savoir. Après avoir passé, entre 1971 et 1991, 14 ans dans les prisons turques pour avoir édité des livres et revues sur la culture et l'histoire kurdes il fut libéré à l'occasion de l'amnistie décrétée en avril 1991 par le président Özal. Le 8 juillet 1994 il fut à nouveau arrêté et sévèrement torturé et inculpé le 21 juillet de *«propagande séparatiste»* en vertu de l'article 8 de la loi dite anti-terreur. Parmi les *«pièces à charge séparatistes»* saisies chez lui, un abécédaire en kurde et un livre sur les Arméniens. Une première condamnation à 2 ans de prison a été confirmée en février 1995 par la Cour de Cassation. Adopté à plusieurs reprises comme *«prisonnier d'opinion»* par Amnesty International, R. Marasli est actuellement poursuivi dans sept autres procès pour délit d'opinion.



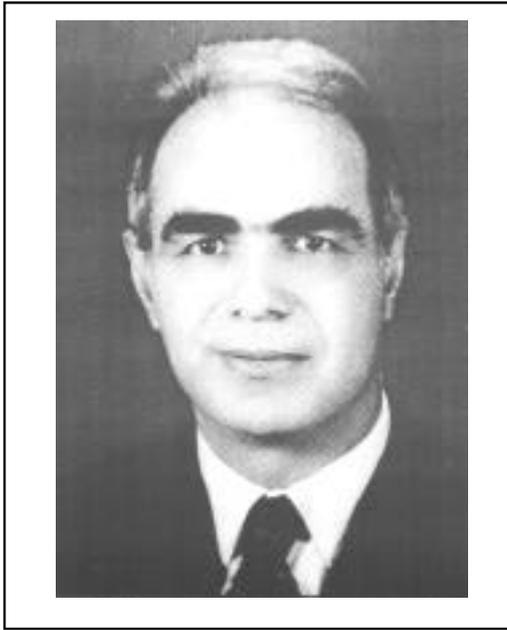
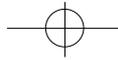
MEDET SERHAT
**Avocat dirigeant du mouvement
 de la paix assassiné**

Avocat kurde installé de longue date à Istanbul, cette personnalité très respectée dans les milieux progressistes turcs et kurdes, sans affiliation politique, fut l'un des fondateurs et dirigeants de l'*Association pour la paix*. Selon la presse turque d'opposition son nom figurait sur la liste d'une centaine de personnalités à éliminer établie par la police politique turque (MIT) et présentée au Premier ministre Çiller lors de son accession au pouvoir pour briser l'intelligentsia kurde libérale. Se sentant très menacé, M. Serhat s'apprêtait à quitter le pays. Quelques jours avant ce départ programmé et alors qu'il rentrait du mariage de l'un de ses proches, sa voiture fut attaquée et criblée de balles sur une route très passante d'Istanbul. Il fut tué sur le coup, à l'âge de 59 ans, ainsi que son chauffeur. Cet assassinat annoncé suscita une vive émotion mais les assassins en service commandé ne furent évidemment pas inquiétés.



VEDAT AYDIN
**Militant des droits de l'homme
 assassiné à 37 ans**

Enseignant kurde, emprisonné de 1980 à 1985 pour sa défense pacifique des droits culturels des Kurdes il créa à sa libération la Section de Diyarbakir de l'Association des droits de l'homme. En octobre 1990, au Congrès annuel de cette association qui compte dans ses rangs de nombreux militants kurdes, il fit un discours en kurde qui lui valut une virulente campagne de presse ainsi qu'un procès pour «propagande séparatiste». Devenu président pour Diyarbakir du HEP (prédécesseur du DEP), le 5 juillet 1991 vers minuit il fut enlevé de son domicile par des hommes armés en civil présentant des cartes de police. Le 9 juillet son corps mutilé, méconnaissable, fut trouvé sur le bord d'une route à 60 km de Diyarbakir. Il avait été abattu de 8 balles, sa jambe droite brisée, son corps couvert de traces de torture. Le 10 juillet plusieurs dizaines de milliers de personnes participèrent à ses obsèques à Diyarbakir. Des membres masqués des unités spéciales de l'armée firent feu sur la foule tuant 7 manifestants, dont 2 enfants.



YUSUF EKİNCİ
Avocat kurde apolitique assassiné pour l'exemple

Pour être exemplaire et déstabiliser toute une population la terreur d'Etat doit frapper dans tous les secteurs de la société. Parmi les victimes de la campagne d'assassinats lancée en 1991 par Ankara, dans le cadre de «la guerre spéciale» on compte des personnalités kurdes connues mais aussi des enseignants, des médecins, des avocats des, commerçants, des étudiants ordinaires certes attachés à leur identité kurde mais non mêlés à la politique. Le cas de Me Yusuf Ekinci, prospère avocat kurde d'affaires vivant à Ankara, connu pour son apolitisme, illustre bien cette dernière catégorie. Le 24 février 1994, vers 18 h il quitta son bureau, appelle sa femme pour dire qu'il sera à la maison sous peu. Il ne devait jamais y arriver. Le lendemain on retrouva son cadavre à une trentaine de km d'Ankara. Le rapport d'autopsie établira qu'il a été assassiné cette nuit-là vers 2h30-3h du matin de «14 balles à la pointe bleue» introuvables dans le commerce en Turquie. Me Ekinci était âgé de 52 ans. Pour son frère, Dr. Tarik Ziya Ekinci, ancien député de Diyarbakir, «il n'y a pas de doute que ce sont les forces ténébreuses de l'Etat qui ont commis ce meurtre. Le but est clair: semer la peur et la terreur dans la société, terroriser la population. On veut signifier aux intellectuels kurdes que même les plus innocents d'entre eux peuvent devenir des cibles de ces assassinats. Nul ne doit se sentir à l'abri, nul ne doit se considérer en sécurité. Un Etat qui assassine ainsi ses citoyens, sans procès, par des procédés de gangsters est tout sauf un Etat de droit respectable».

KU..KONAR
Village kurde martyr

Selon les statistiques de la Région d'état d'exception citée par le quotidien *Milliyet* du 25 juillet 1995, à la fin de l'année 1994 on comptait 2664 villages et hameaux kurdes évacués et détruits. Dès juin 1995, le chiffre de 3000 a été dépassé. Les villes de Lice, Kulp et Sirnak, jadis vivantes et prospères, ont été en grande partie détruite et sont devenues des villes fantômes. Derrière les données abstraites des statistiques il y a des réalités humaines douloureuses. Le cas du village Kuskonar, dans la province de Sirnak, cité dans le récent rapport d'enquête l'organisation humanitaire américaine Human Right Watch est représentatif de ces drames vécus en silence et des méthodes utilisés par l'armée turque dans sa politique de terre brûlée au Kurdistan.

«Le 26 mars 1994 deux chasseur-bombardiers turcs ont lâché 4 bombes de forte puissance sur le village Kuskonar. Les bombes étaient lâchées après un survol d'hélicoptères et après un vol de reconnaissance des bombardiers. Il n'y a de ce fait guère de doute que le bombardement était délibéré. Deux des bombes ont atterri directement au milieu du village habité alors par 150 civils. Vingt quatre paysans ont été tués, dont douze enfants âgés de moins de quinze ans. Sept des corps étaient si sévèrement déchiquetés qu'ils n'étaient pas reconnaissables si ce n'est pas des lambeaux de vêtements» (HRW Rapport, case 3). Plusieurs jours avant ce bombardement l'armée avait exercé des pressions intenses pour amener les habitants du village à s'enrôler dans la milice pro-gouvernementale de «protecteurs de village», ce qu'ils avaient refusé. Dans son rapport de juin 1995 présenté au Congrès le Gouvernement américain confirme que «ce bombardement a eu lieu et que des civils ont été tués». Des organisations des droits de l'homme turques indiquent que dans la même période de 24-26 mars 1994 l'aviation turque a procédé à quatre autres raids tuant dix-huit civils. Elles ont publié la liste nominative des victimes. Au moins 4 bombardiers F-16 de fabrication américaine ont été utilisés dans ces bombardements effectués par l'armée d'un Etat contre une fraction de la population civile placée sous son administration. Après ce bain de sang, le village Kuskonar a été évacué et rayé de la carte